



Force Ouvrière



Syndicat National de la Navigation Aérienne

SECTION LOCALE PYRENEES

Pau, le 26 avril 2010

Le gouvernement et la DGAC ont décidé unilatéralement des mesures de rétorsion suite aux mouvements sociaux de janvier et février 2010.

La section FO de l'organisme Pyrénées condamne fermement l'extension du service minimum. Sous prétexte de moindre gêne pour l'utilisateur, celle-ci n'a d'autre but que de museler toute opposition aux projets gouvernementaux pour l'évolution de la DGAC, et de punir les centres qui ont le tort d'être trop mobilisés pour la défense de leur avenir.

FO-Pyrénées juge également insultante l'utilisation des badges d'accès pour le contrôle du temps de travail des agents. Ceci dénote une défiance caractérisée à l'encontre des personnels.

FO-Pyrénées, devant cette attitude provocatrice de leur hiérarchie, soutiendra sans réserve leurs représentants nationaux jusqu'à ce que ceux-ci obtiennent le retrait de ces mesures.